



Communiqué

UN GOUVERNEMENT...

TOUT EN MEME TEMPS DANS LE MEME SENS !!!

Par un décret du 11 juin 2020, le gouvernement institutionnalise le détachement d'office de fonctionnaires sur un contrat à durée indéterminée lorsque qu'une mission de service public est transférée au privé ou à un service public industriel et commercial. En déclinaison de la loi de "Transformation" de la Fonction Publique du 6 août 2019, ce décret met en place les outils permettant de faciliter la privatisation de missions de service public, que FO combat dans l'ensemble des ministères.

Ce mardi 23 juin, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a sommé la ministre de la Transition écologique de modifier sa déclaration d'intérêts. Cette décision donne raison à Marianne qui avait, dans un article publié en janvier dernier, pointé l'omission par la ministre de sa participation passée à l'Institut de la gestion déléguée, un lobby qui milite pour la délégation de projets publics au secteur privé. Ces projets percutent sa mission ministérielle, chargée notamment de la gestion des infrastructures.

La conception de l'action publique des membres du gouvernement ne fait plus aucun doute en général, et dans les secteurs du Ministère de l'Ecologie : démanteler le service public pour le brader au bénéfice d'un réseau d'amis actuels ou passés, supprimant au passage le droit des fonctionnaires à rester fonctionnaires si leurs missions sont concernées.

Si les France Telecom de demain s'appellent DIR, VNF, Météo-France, Cerema, DGAC, Aéroports de Paris...ce sera donc "violence puissance 10"!!

Paris, le 29 Juin 2020

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46